



Numéro 14 | Mars 2020

La mélodie persistera-t-elle ?

Le Maroc s'efforce de sauver le chardonneret

Jihane Ben Yahia

Résumé

Le chardonneret est menacé d'extinction au Maghreb.¹ Des années de braconnage incontrôlé et de commerce illégal ont presque décimé cet oiseau en Tunisie et en Algérie. Le Maroc, sa dernière réserve naturelle dans la sous-région de l'Afrique du Nord, est devenue l'épicentre du braconnage et du commerce illégal de cette espèce. Ce passereau, qui rapporte des centaines d'euros dans les pays voisins du Maroc (et en Europe), est recherché pour sa voix merveilleuse, et il est domestiqué et entraîné pour des concours de chant. Malgré une prise de conscience grandissante de la menace, et les nombreux efforts déployés pour le protéger, les services de protection de la faune et les autorités chargées de l'application de la loi, ont du mal à détecter et à poursuivre les braconniers et les trafiquants, et à empêcher l'élimination de ce trésor ornithologique.

Points clés

- Le chardonneret a pratiquement disparu de la Tunisie et de l'Algérie, et au Maroc le nombre de ces oiseaux est en déclin.
- La réduction de la population des chardonnerets, est le résultat de facteurs environnementaux, et d'une demande élevée dans la sous-région et en Europe, où l'oiseau est domestiqué et entraîné à chanter dans les concours.
- Les réseaux criminels utilisent le Maroc comme plaque tournante pour la capture et le trafic des chardonnerets, qui sont acheminés vers l'Algérie et la Tunisie.
- Le Maroc a adopté des lois pour la protection des chardonnerets, et il lance des opérations périodiques pour lutter contre le commerce illégal des espèces protégées.
- L'intégration des associations et des fédérations pour la protection des chardonnerets dans un cadre réglementaire, est un processus difficile à réaliser.

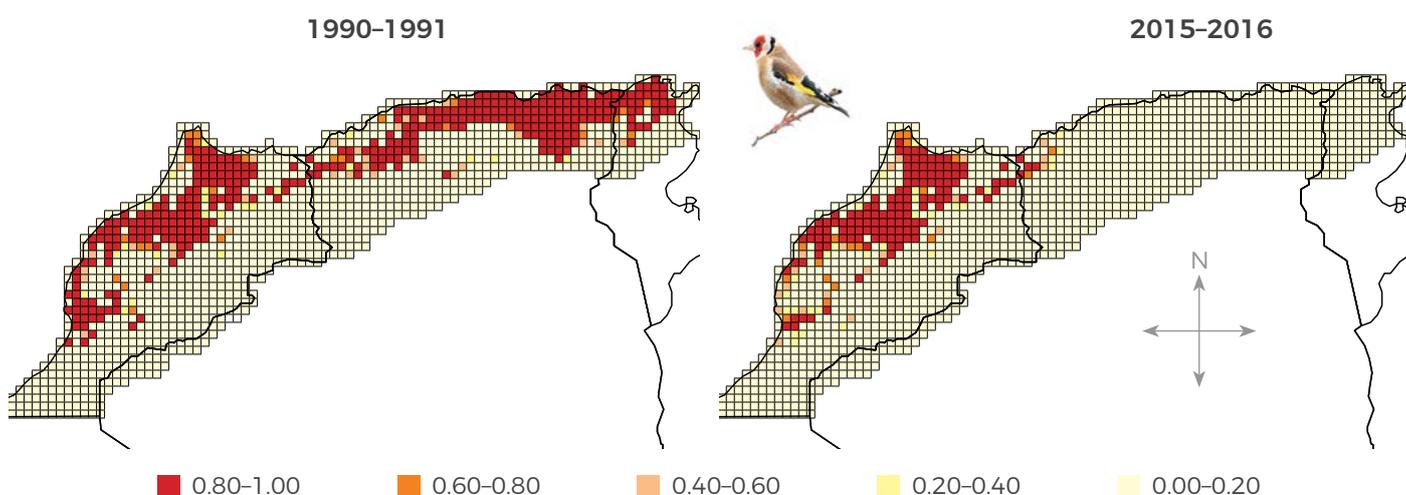
Introduction

Au cours des 20 dernières années, la seule étude scientifique entreprise pour estimer la population de la sous-espèce locale des chardonnerets (*carduelis carduelis parva*) au Maghreb, a conclu que les effectifs sont tombés de 56 %, notamment en Algérie et en Tunisie.² Toutefois, les observations sur le terrain nous ont permis de conclure, que de nos jours, cet oiseau n'existe pratiquement plus qu'au Maroc, et qu'en conséquence, son destin est entre les mains de ce pays.

Bien que les amateurs et les spécialistes aient tous deux observé le déclin, ses causes n'ont pratiquement pas été étudiées.³ La destruction de l'habitat des oiseaux, l'utilisation des pesticides et le changement climatique ont certainement contribué à cet état des choses, comme c'est le cas pour de nombreuses autres espèces vulnérables. Mais dans le cas des chardonnerets, il y a une autre raison du déclin.

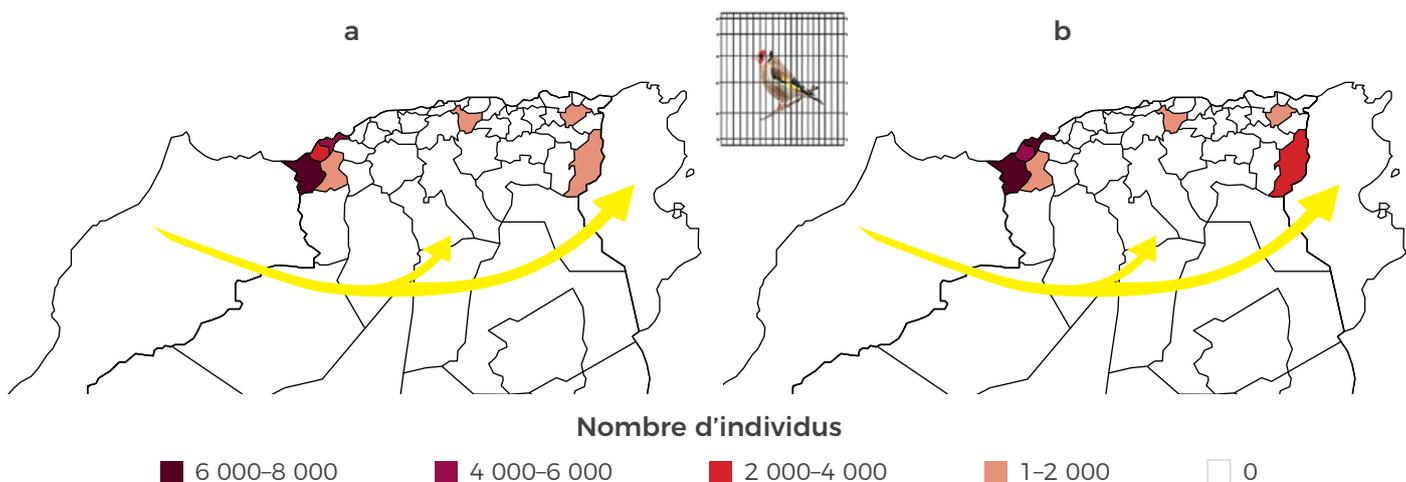
En 2017, ces études scientifiques effectuées en Algérie à l'aide de la méthodologie d'extrapolation,

Figure 1 : Répartition de la population avant (1990-1991) et après (2015-2016) le début du braconnage industriel des chardonnerets européens sauvages dans le Maghreb occidental



Source : R Khelifa, R Zebza, H Amari, M K Mella, S Bensouilah, Al Laouar & H Mahdjoub, 'Unravelling the drastic range retraction of an emblematic songbird of North Africa: Potential threats to Afro-Palaearctic migratory birds', Nature Scientific Reports 7, avril 2017, www.nature.com/articles/s41598-017-01103-w.

Figure 2 : Nombre d'individus et d'occasions d'interception du chardonneret élégant par les autorités en Algérie



Source : Khelifa et al April 2017

a permis de conclure que la domestication du chardonneret est à l'origine du « braconnage industriel », (expression utilisée pour souligner l'intensité du braconnage pratiqué en vue d'un marché spécialisé) dont la première conséquence est le déclin de cette espèce en Algérie et en Tunisie.⁴ Le trafic transfrontalier de cet oiseau chanteur, menace désormais son dernier refuge.⁵

Pour comprendre pourquoi près de 16 millions de chardonnerets sont mis en cage au Maghreb, il est important de comprendre les pratiques culturelles entourant cet oiseau chanteur emblématique.⁶ Cette note d'analyse expose en détail les conclusions principales relatives au trafic des chardonnerets du Maroc, fournit un aperçu de la situation en Tunisie et formule des recommandations sur les voies et moyens que le Maroc pourrait utiliser pour prévenir l'extinction de cet oiseau au Maghreb.

Objectif

L'objectif de cette note d'analyse est de :

- Contextualiser le braconnage et le commerce illégal des chardonnerets au Maroc et de fournir une vue d'ensemble de son ampleur ;
- Fournir une étude de cas comparative de la Tunisie, où le chardonneret a complètement disparu après des décennies de braconnage intense ;
- Résumer les réponses politiques du Maroc et les évaluer ; et
- Recommander diverses manières de régler le problème.

Portée et méthodologie

La survie du chardonneret au Maghreb est menacée. Actuellement, c'est seulement au Maroc que l'avenir de cette espèce semble moins menacé. Cette note d'analyse se fonde sur une étude scientifique menée en 2017 sur les nombreux facteurs ayant contribué à l'extinction de l'oiseau en Algérie, avant de se pencher sur la situation actuelle en Tunisie.

Elle s'appuie sur une recherche qualitative menée sur une période de sept mois, de janvier à juillet 2019. 12 entretiens préliminaires non-structurés avec des parties prenantes internationales, des organisations

non-gouvernementales et des universitaires travaillant au Maghreb dans le domaine de la préservation des espèces sauvages, sont venus compléter l'analyse documentaire.

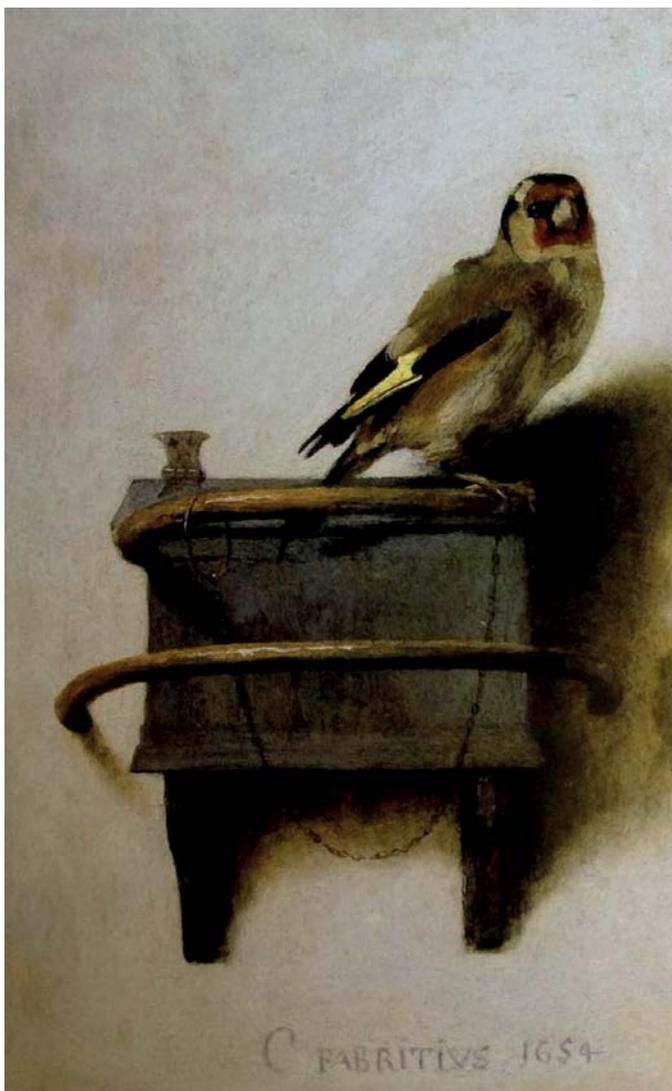
Par la suite, 33 entretiens structurés ont été menés au Maroc et en Tunisie, avec la participation de parties prenantes pertinentes telles que les braconniers, les vendeurs, les représentants des associations pour la protection des chardonnerets, les services de protection de la faune et les autorités chargées de l'application de la loi. Des visites sur le terrain ont été menées dans les parcs naturels où vivent les chardonnerets et les marchés où ils sont vendus. Enfin, un atelier de validation consultatif s'est tenu à Rabat, Maroc, en juillet 2019, avec la participation de 15 représentants des services de protection de la faune et des autorités chargées de l'application de la loi.

Comprendre la demande

Cette section donne un aperçu général du commerce des chardonnerets. Nous allons examiner les acteurs impliqués, les méthodes de capture des oiseaux, les routes commerciales, et ce que l'on connaît des prix demandés aux divers stades du processus. Ces éléments sont examinés ainsi que les aspects culturels et sociaux relatifs à la domestication du chardonneret dans la sous-région.

Le chardonneret élégant (*carduelis carduelis*) est un petit oiseau de la famille des passereaux, haut en couleurs, avec une face rouge écarlate et des ailes noires rayées d'une large bande jaune.⁷ Il est natif de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du Nord, et a également été introduit en Amérique latine et en Australie. À cause de la beauté de son plumage, cet oiseau a été immortalisé dans une multitude de peintures de la Renaissance.⁸

Non seulement son plumage magnifique et ses couleurs chatoyantes font de lui un oiseau d'apparat, mais le chardonneret local du Maghreb, *carduelis carduelis parva*, possède également des capacités vocales hors du commun qui le distinguent des autres oiseaux chanteurs. Rapide, entrecoupé de roulades, ensorceleur, le chant du chardonneret a séduit des rois perses et des conquérants omeyyades, depuis les fins connaisseurs de la musique jusqu'aux simples profanes.⁹



Source : Wikipedia

Son aptitude à imiter et à améliorer le chant de ses congénères lui a valu le nom arabe de « al-hasun », du verbe « hasana » qui signifie « améliorer ». Dans les dialectes marocains et tunisiens, l'oiseau est également appelé « mokneen », « boomezyane » ou « staila ».

Le degré d'organisation de ces concours diffère dans les trois pays maghrébins

Le chardonneret a en outre une valeur socio-économique dans la sous-région, les travailleurs voyant

dans sa beauté et son chant, une ode à leur liberté, volée par un travail dur et répétitif.

Pour moi, cet oiseau représente un répit et une échappatoire pour les personnes qui se sentent piégées par leur vie, leur travail et leur condition... Les artisans représentent sans doute au mieux les propriétaires du chardonneret au Maghreb. Un artisan passe sa journée emprisonné par sa routine, et son unique compagnon dans ce qu'il perçoit comme sa « détention » est le chardonneret !¹⁰

Pendant des siècles, la capacité lyrique exceptionnelle du chardonneret¹¹ a amené les propriétaires d'oiseau – principalement des artisans – à organiser des concours de chant, et aujourd'hui certains amateurs sont considérés comme des éleveurs professionnels de chardonnerets ; leurs oiseaux se concurrencent à l'échelon national et international.

Timbres postaux officiels représentant des chardonnerets au Maroc, en Algérie et en Tunisie



Source : Un amateur de chardonnerets anonyme au Maroc

Le degré d'organisation de ces concours diffère dans les trois pays maghrébins, le Maroc se targuant d'avoir le système le plus intégré, grâce au rôle joué par les « associations » d'amateurs regroupés en « fédérations ». Au total, il y a plus de 70 associations d'éleveurs professionnels de chardonnerets dans l'ensemble du pays, réparties en trois fédérations.¹²

Trophées pour les concours de chant des chardonnerets dans la ville d'Oued Zem, Maroc



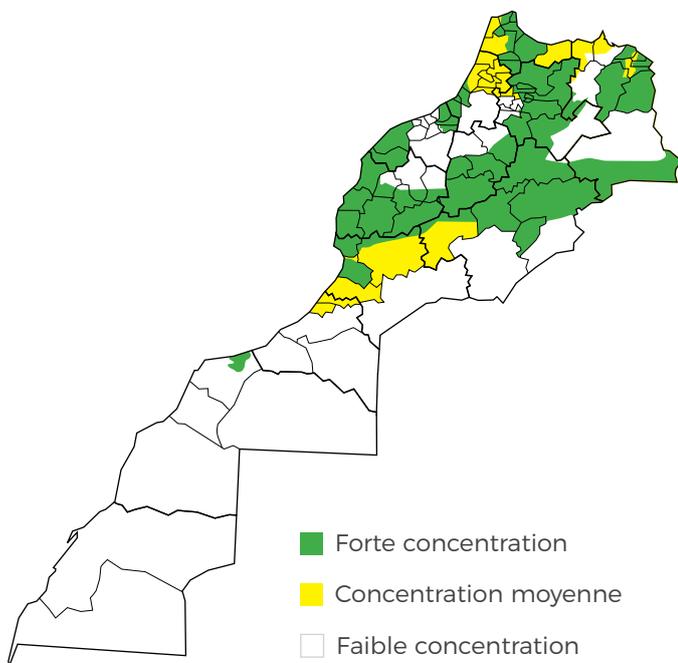
Source : Le Matin en ligne

Origine du problème : Une vue d'ensemble

Répartition des chardonnerets au Maroc

Malgré l'absence d'une étude détaillée de la population globale des chardonnerets au Maroc, les données disponibles ont permis aux chercheurs d'établir les contours de ses habitats.¹³

Figure 3 : Aires de répartition du chardonneret au Maroc, juillet 2019



Source : Association Nature & Solutions pour ENACT

La Figure 3 montre qu'à l'heure actuelle on trouve principalement le chardonneret dans la partie septentrionale du pays, bien qu'on l'ait récemment observé au sud du pays, aux alentours de Laayoune. Il y a trois zones distinctes dans le nord :

- Une zone de forte concentration dans la région du Haut Atlas, du Moyen Atlas et des régions du Rif occidental ;
- Une zone de concentration moyenne dans la région de l'Anti-Atlas, entre Agadir et Ouarzazate ; et
- Une zone presque vide dans une région circulaire du Plateau Central entre Rabat et Fès, Khouribga, Marrakech et Casablanca, aussi appelée la région de Gharb, ainsi que dans le Plateau Oriental - une région où il y avait jadis une forte concentration de chardonnerets.¹⁴

Les renseignements de sources ouvertes montrent une nette diminution du nombre de chardonnerets observés.¹⁵ Les données fournies par les ornithologues et les spécialistes rencontrés au cours des enquêtes de terrain, indiquent que dans certaines régions, les effectifs ont baissé de 50 % à 100 %.

Nous savons tous que la capture et le trafic des chardonnerets sont parmi les raisons du déclin de leur population au Maroc. L'espèce est manifestement en déclin sur l'ensemble du territoire marocain et nous voyons de moins en moins de chardonnerets dans le milieu naturel. Il est vrai que nous pouvons encore les observer, mais beaucoup moins. Je me souviens, lorsque j'étais jeune, on pouvait le voir dans les carrières, dans les petits jardins de la ville (Rabat), ainsi que dans les banlieues, où il y avait encore de la verdure. De nos jours, il est pratiquement impossible de voir des chardonnerets en ville. C'est un signe indiquant que l'espèce est en déclin.¹⁶

Par conséquent, même si le chardonneret est plus répandu au Maroc que dans les autres pays du Maghreb, les effectifs ont diminué considérablement.

De la pratique culturelle au braconnage

Presque tous les enfants marocains, tunisiens et algériens ont, à un moment donné de leur vie, capturé un chardonneret.

J'ai capturé des chardonnerets depuis mon enfance. Nos anciens les capturaient avant nous, et j'ai appris avec eux. Ensuite, quand j'ai grandi, j'ai continué à les capturer moi-même. Aujourd'hui, dans tous les quartiers de toutes les villes, il y a au moins deux ou trois personnes qui élèvent des chardonnerets chez eux. Mais tout le monde ne les capture pas. La plupart des gens les achètent et les dressent.¹⁷

L'existence historique des concours de chant du chardonneret, a depuis longtemps amené les amateurs à capturer l'oiseau pour le domestiquer, soit pour leur propre plaisir, soit pour les éduquer et les revendre pour les concours de chant. Bien que la demande locale demeure un facteur important, la demande transnationale pour les chardonnerets a augmenté à cause de la réduction dramatique du nombre de chardonnerets en Algérie et en Tunisie, où la demande demeure élevée. Ceux qui capturaient occasionnellement ces oiseaux dans le cadre de pratiques culturelles locales, sont devenus des braconniers. De nos jours, le braconnage des chardonnerets est une source de revenus régulière pour certaines personnes.

« Vers la fin des années 1990, il était possible de voir des groupes de 30 à 50 oiseaux, aujourd'hui il est rare de voir plus d'un ou de deux ensemble »

Les trois braconniers que nous avons rencontrés et avec qui nous avons parlé au cours de notre enquête de terrain, étaient tous des hommes âgés de 35 à 45 ans ayant une éducation et des compétences

limitées (école primaire ou élémentaire). Beaucoup d'entre eux avaient été confrontés à des difficultés socio-économiques comme le chômage. Mais, ils ont tous connu ces oiseaux depuis leur enfance, ils ont une grande affection pour eux et sont conscients des aspects illégaux de leur activité et du danger qu'elle constitue pour la survie de l'espèce. Ils ont fréquemment avancé l'argument du manque d'opportunités socio-économiques pour justifier leur pratique du braconnage.

Je suis conscient que le chardonneret est une espèce protégée et que la loi ne m'autorise pas à le capturer. Nous ne devrions pas le capturer, c'est un être vivant. Mais mes conditions de vie matérielles et les circonstances m'ont amené à agir ainsi. Je n'ai pas d'alternative. En outre, c'est un vrai plaisir pour moi d'avoir un contact avec le chardonneret. Aujourd'hui la capture et la vente du chardonneret est ma source principale de revenus. Je ne suis pas le seul à agir de cette façon dans la région. Je connais beaucoup de gens qui se livrent à cette activité, y compris certains de mes amis. Je connais plus de 40 personnes qui pratiquent ce métier.¹⁸

Comment, quand, où et combien ?

Comment

La méthode de capture originale des chardonnerets consistait à fabriquer une glu artisanale en faisant fondre des tétines de biberon ou des morceaux de pneus, et d'enduire de cette glu des plantes telles que les « semars » ou les « chardons d'Espagne » situées à proximité des points d'eau. Si l'oiseau atterrissait avec ses pattes sur les brindilles enduites de glu, on pouvait généralement le détacher sans trop endommager l'oiseau. Toutefois, si les ailes de l'oiseau étaient également collées, il y avait des problèmes. Dans ce cas le risque de blessures était élevé.

Cette méthode de capture était satisfaisante lorsque la capture des oiseaux était un passe-temps plutôt qu'une source de revenus. Depuis que la demande transnationale a augmenté, les méthodes de capture

ont évolué. Les braconniers aujourd'hui, dans leur désir de capturer plusieurs oiseaux à la fois, utilisent un filet, une corde, des pieux et deux baguettes en bois, une méthode qui comporte des risques pour les oiseaux. Si l'oiseau atterrit trop près des baguettes au lieu d'atterrir au centre du filet, les baguettes peuvent tomber sur l'oiseau, lorsque l'oiseleur ferme le filet, et briser ses ailes ou même le tuer.

Les braconniers aujourd'hui, dans leur désir de capturer plusieurs oiseaux à la fois, utilisent un filet, une corde, des pieux et deux baguettes en bois

Dans les deux cas (glu artisanale et filets), un chardonneret encagé, connu sous le nom « d'appelant » (*stiti*), est souvent utilisé pour attirer d'autres oiseaux. Les chardonnerets peuvent être attirés vers un appel à une distance maximale de 1 000 mètres. L'inconvénient majeur de l'usage des filets tient au fait que d'autres types d'oiseaux en danger de disparition peuvent aussi être piégés.

Quand

Le meilleur moment de l'année pour capturer les chardonnerets au Maroc, serait entre mars et septembre, atteignant son point culminant en juillet, lorsque les juvéniles quittent leurs nids pour la première fois. À l'heure actuelle, les oiseaux juvéniles, qui n'étaient pas recherchés auparavant, sont également ciblés par les braconniers parce que leur entraînement est plus facile et qu'ils peuvent donc être vendus à des prix beaucoup plus élevés.

En été, lorsque les températures sont élevées, la majorité des oiseaux sont capturés au bord des points d'eau, aux environs de midi, ou en fin d'après-midi. Le reste de l'année, le meilleur moment pour les capturer est à l'aube. La capture peut prendre quelques heures au printemps et en été, alors que le reste de l'année, elle peut durer une journée entière.

Où

Pour ceux qui utilisent des filets, les points d'eau comme les wadis, sont souvent des endroits idéaux pour capturer les chardonnerets. Les oiseaux s'approchent pour boire et les filets se referment sur eux. Pour ceux qui utilisent la méthode de la glu, les zones forestières, où les chardons et les orties abondent, sont des endroits idéaux. Selon les observateurs, les oiseaux vivant dans les régions les plus reculées et les zones forestières sont particulièrement vulnérables aujourd'hui, puisqu'ils n'ont pas été découverts jusqu'à présent, par les braconniers.¹⁹

On ne sera pas étonné d'apprendre que selon les personnes interrogées, les premières populations décimées étaient proches des zones urbaines. Depuis quelques années, les braconniers ont été contraints de se rendre dans les zones plus reculées.

Combien (sur le marché local) ?

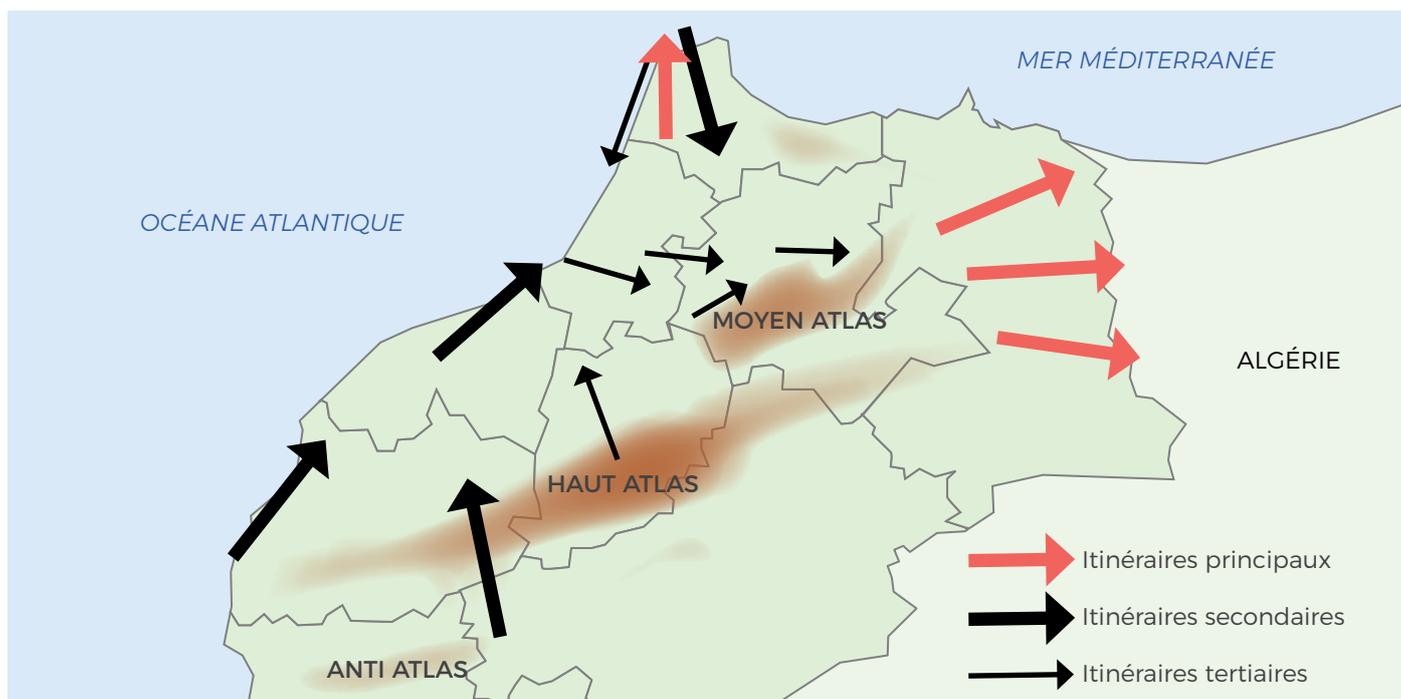
Les oiseaux qui ont le plus de valeur, sont les jeunes mâles, qu'on peut reconnaître par l'absence de plumage rouge sur le haut de leur tête. Ils sont vendus à un prix moyen de 8,50 € sur les marchés urbains locaux. Mais selon un braconnier : « qu'ils soient mâles ou femelles, nous finissons par les vendre tous ». Si le chardonneret a été dressé, le prix peut varier entre 45 € et 150 €, selon la qualité de son entraînement. Certains oiseaux exceptionnels au Maroc ont été vendus pour plus de 5.500 €. ²⁰

Commerce illégal

Des entretiens avec les braconniers, les trafiquants, les agents chargés de l'application des lois et les ornithologues ont révélé que les chardonnerets, une fois qu'ils sont capturés, peuvent être vendus sur le marché intérieur pour répondre à la demande locale élevée, mais bon nombre d'entre eux sont emmenés pour effectuer un trajet long et parfois mortel au-delà de la frontière marocaine, jusqu'en Algérie. Quelques-uns des survivants se retrouvent en Tunisie.

Les réseaux de grossistes de chardonnerets les plus grands et les mieux organisés au Maroc, sont basés dans la ville de Kénitra (à 70 kilomètres au nord de la capitale, Rabat) et, dans une moindre mesure, à Casablanca. Avec des contacts et relations sur l'ensemble du territoire marocain et en Algérie, ces réseaux ont développé un système pour identifier les

Figure 4 : Les itinéraires principaux pour le trafic des chardonnerets au Maroc



Source : Jihane Ben Yahia & Oussama Abaouss

nids des chardonnerets, avec l'aide de jeunes bergers à qui ils versent entre 25 € et 30 € par nid.

Ces réseaux fournissent en outre aux bergers des téléphones mobiles à l'aide desquels ils peuvent les alerter dès la naissance des oisillons, et ils offrent des motocyclettes aux braconniers en échange de chardonnerets.

Une fois qu'ils sont entre les mains des braconniers, les chardonnerets sont placés dans des caisses à Kénitra, Fès ou Meknès avant d'être transportés dans un convoi qui transite par Taza, Oujda et Guercif vers la frontière. Un chardonneret capturé au Maroc peut rapporter jusqu'à 45 € en Algérie.

Étude de cas : Tunisie

Cette étude de cas se propose de fournir une vue d'ensemble de la demande de chardonnerets en Tunisie et de ses liens avec les oiseaux transportés illégalement depuis le Maroc.

Contexte

En Tunisie, la pratique culturelle de la domestication du chardonneret remonte au 16^e siècle à la dynastie

des « Beys » (beylicale), qui considérait le chardonneret comme un oiseau noble.²¹ De nos jours, dans les quartiers de Tunis, comme Sidi Hassine ou Kabaria,²² « chaque famille possède au moins deux chardonnerets ; pour eux c'est comme d'élever des chats ou des chiens en Europe ».²³

En Tunisie, la pratique culturelle de la domestication du chardonneret remonte au 16^e siècle à la dynastie des « Beys » (beylicale), qui considérait le chardonneret comme un oiseau noble

Bien que la domestication soit toujours une pratique établie, l'absence quasi-totale d'oiseaux en provenance de la Tunisie, a réduit sa fréquence. De nos jours cet oiseau ne se trouve plus que dans certains parcs nationaux situés dans trois régions administratives –

les gouvernorats d'El Kef, de Jendouba et de Béja F. On estime que moins de 100 oiseaux ont survécu.²⁴ L'urbanisation incontrôlée et les incendies de forêt ont contribué grandement à réduire les habitats naturels du chardonneret.

Bien qu'aucune étude scientifique n'ait été menée en Tunisie pour déterminer les raisons du déclin dramatique de la population des chardonnerets, on pense que la pollution, notamment la pollution de l'eau, mais aussi l'utilisation des pesticides - les oiseaux se nourrissent principalement de graines - ont joué un rôle important. Toutefois, c'est le braconnage intensif pratiqué dans les années 1990, et au début des années 2000 qui a contribué le plus à ce déclin.

... les braconniers avaient l'habitude de venir ici avec leurs filets pour capturer des centaines ou des milliers d'oiseaux en une fois. C'était horrible. Mais les autorités ne prêtaient aucune attention à ce qui se passait ni ne réagissaient. Le braconnage était associé à la corruption et nous, en tant que gardes forestières ne pouvions guère intervenir pour l'éviter. La majorité des chasseurs venaient avec des sommes d'argent importantes et subornaient tous ceux qu'ils rencontraient. Certains étaient même des agents de police ou des hauts fonctionnaires.²⁵

Canaux et itinéraires

Le déclin de la population des chardonnerets de la Tunisie a entraîné une diminution de l'activité criminelle organisée, mais il reste encore deux canaux au travers desquels la demande est satisfaite.

Au niveau national

Ce ne sont pas seulement les chardonnerets mais les petits oiseaux en général qui sont ciblés par les braconniers. Il y a deux points de vue sur le degré d'organisation du canal local. Certains pensent que des particuliers braconnent les oiseaux pour les vendre sur le marché local. La majorité des braconniers seraient des hommes des banlieues sud de Tunis, qui passent entre une semaine et dix jours un mois sur deux, dans les forêts et les parcs où l'on

peut encore trouver des chardonnerets.²⁶ Ils y vont en groupes de deux à cinq personnes, avec des pièges et du matériel de randonnée.²⁷ Certains d'entre eux pratiquent en outre l'abattage illégal d'arbres et la cueillette illégale des plantes.

Selon le deuxième point de vue, il y aurait des « gros poissons » dans les coulisses, qui sont impliqués dans le braconnage et la vente des chardonnerets.²⁸

Les gros poissons impliqués dans ce trafic ne sont pas visibles, tout est géré par téléphone. Certains sont chargés d'acheter et de récupérer les chardonnerets, tandis que d'autres sont chargés d'organiser leur expédition en Algérie. C'est désormais une pratique bien-établie. Un appel téléphonique annonce le nombre d'oiseaux qui seront livrés et le paiement est effectué de l'autre côté. C'est un système bien organisé et hiérarchique.²⁹

Au niveau transnational

Selon l'un des répondants, environ 80 % des chardonnerets vendus en Tunisie proviennent de l'Algérie ou du Maroc.³⁰ Cependant, vu la rareté actuelle de ces oiseaux en Algérie,³¹ il est probable que ces oiseaux proviennent en fait tous du Maroc.

On a rapporté que les chardonnerets pourraient être déplacés par transport commercial depuis Alger, Constantine et Annaba vers la frontière algéro-tunisienne, où ils seraient introduits clandestinement et transportés vers les marchés locaux. Étant donné les grandes distances parcourues, un grand nombre de ces oiseaux meurent en transit.

Ces deux canaux alimentent le plus grand marché de la contrebande à Tunis, « Moncef Bey Souk ». Une visite sur le terrain associée à divers entretiens ont permis de confirmer le fait qu'entre cinq et dix passeurs opèrent sur ce marché, chacun d'eux présentant entre 5 et 100 oiseaux à la vente. Le marché est également une plaque tournante pour le transfert des oiseaux vers des marchés tels que Sfax ou Sousse.

Prix

La valeur de revente élevée des oiseaux les rend attrayants pour les braconniers. Au marché de Moncef Bey, par exemple, les chardonnerets se vendent pour des prix parmi les plus élevés, rapportant entre 200 TND (DT) (62,50 €) et 450 TND (DT) (130 €) par oiseau.

Criminalisation et poursuites pénales

Les articles 209 et 210 du code forestier tunisien criminalisent la chasse aux passereaux, mais ce n'est qu'en 2006, que le code a été étendu pour interdire spécifiquement la chasse aux chardonnerets. Les coupables peuvent être condamnés à un minimum de 16 jours de prison et/ou à une amende de 1 000 TND (DT). En cas de récidivisme, la peine maximale encourue est de six mois en prison associée à une amende de 5 000 TDN (DT). Le code ne prévoit ni réduction ni négociation de la peine. Du fait qu'il y a si peu d'endroits en Tunisie où l'on peut trouver des chardonnerets, les services de protection de la faune sont savent qu'ils pourraient faire davantage pour les protéger, mais ils semblent avoir de la difficulté à agir contre les braconniers ou les trafiquants d'oiseaux passés en contrebande dans le pays.

Le problème auquel nous sommes confrontés est lié aux sanctions déterminées par la loi. Celles-ci sont trop légères. Si vous êtes un braconnier de chardonnerets, vous risquez une amende de 100 TDN (30 €) en dépit du fait que chaque chardonneret braconné peut être vendu pour un montant de 250 à 400 dinars tunisiens. Dans d'autres pays, les amendes peuvent s'élever à des milliers d'euros et les pénalités incluent parfois une peine de prison. En revanche, la loi ne condamne que les braconniers ou les négociants. Les acheteurs doivent être inclus. Il est inadmissible de posséder des dizaines ou des centaines d'espèces protégées en toute impunité.³²

Réponses et défis

À l'instar du Maroc, la Tunisie ne dispose d'aucun système d'alerte centralisé pour la criminalité liée aux espèces sauvages. Toutefois, en 2016 l'ONG Association des Amis des Oiseaux (AAO)-BirdLife en Tunisie, a lancé un site web appelé « stopbraconnage.com » qui permet à tous les citoyens de signaler les activités illégales relatives aux espèces menacées ou protégées (chasse, braconnage, abattage, vente, et ainsi de

suite). Bien que créée par l'AAO, la plateforme a été transférée à la Direction de la Chasse et de la Pêche, qui la considère comme « une source importante de renseignements ». Les seuls autres canaux de communication sont les relations qui existent entre les services de protection de la faune à l'échelon central et régional, et les autorités chargées de l'application de la loi dans ce domaine.³³

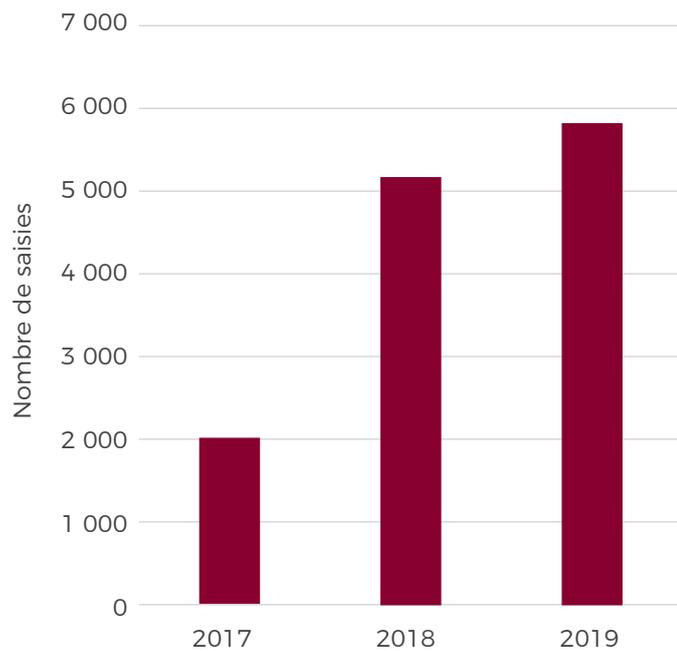
Réponse politique du Maroc

Le Maroc a pleinement conscience des dangers inhérents à la domestication du chardonneret, et il a mis en place des mesures pour régler le problème. Aujourd'hui, trois instruments principaux garantissent la protection de cet oiseau. Depuis 2006 le chardonneret est sur la liste des espèces protégées ; en 2011, il a été inclus à l'Annexe III de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).³⁴ En outre, en 2011, la loi n° 29-05 relative à la protection des espèces de flore et faune sauvages et au contrôle de leur commerce, a été adoptée.

Au niveau opérationnel, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLD) a créé des unités de surveillance et de contrôle de la faune sauvage en 2017. Au cours des deux années suivant cette initiative, le HCEFLD a également créé des comités régionaux mixtes auxquels participent les services de protection de la faune et les autorités chargées de l'application de la loi.

Le nombre de saisies de chardonnerets victimes de trafic a augmenté, notamment dans la région de l'Oriental (frontière entre le Maroc et l'Algérie) où la majorité des oiseaux sont introduits clandestinement en Algérie. Dans la région de Jerada aucun chardonneret n'a été saisi avant 2018, mais 3.932 ont été saisis en 2018 et 5.750 en juillet 2019. Dans la région d'Oujda, 12 oiseaux ont été saisis en 2016, 1990 en 2017 et 262 en 2018. Dans la région de Berkane, 954 ont été saisis en 2018, et à Trawrit 35 ont été saisis entre 2017 et 2018. Depuis 2016, les autorités ont saisi un nombre total de 12.395 chardonnerets dans la région de l'Oriental. Le prix moyen d'un chardonneret étant de 50 €, ces saisies représentent un montant total de 650.000 €.

Figure 5 : Saisies de chardonnerets dans la région de l'Oriental



Source : Direction régionale du HCEFLD pour ENACT

Conclusion

Cette note d'analyse a décrit certains aspects du braconnage et du trafic des chardonnerets dans la région du Maghreb et les réponses politiques des services de protection de la faune. La conclusion principale, c'est que le braconnage et le trafic des chardonnerets sont de plus en plus organisés, et manifestent désormais les caractéristiques associés aux marchés de la criminalité transnationale organisée. Si les réponses politiques du Maroc au problème sont méritoires, il reste toutefois beaucoup à faire, notamment pour exécuter les stratégies de prévention.

Les services de protection de la faune au Maroc, ont montré qu'ils sont prêts à mener la lutte contre le trafic des espèces protégées, et cette attitude constitue une base solide pour une meilleure collaboration entre les agences, et pour une initiative régionale de lutte contre ce phénomène. Un effort collectif est requis de la part de toutes les parties prenantes au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Cet effort collectif, requiert à son tour, la priorisation de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique du Nord, et la mobilisation

de ressources par les autorités nationales et les partenaires internationaux.

Le trafic du chardonneret, tout comme d'autres crimes liés aux espèces sauvages en Afrique du Nord, doit être considéré comme une grave menace pour la région. L'identification des différents protagonistes et de leurs modes d'opération permet de mieux comprendre d'autres types de criminalité transnationale organisée dans la région. Chaque chardonneret victime de trafic a un impact sur l'intégrité des organismes chargés de l'application des lois et des organes de contrôle aux frontières, ouvrant la porte à d'autres types de trafic, tels que les stupéfiants ou les armes.

La législation doit être renforcée et des stratégies élaborées pour s'attaquer à une pratique culturelle profondément ancrée dans les mœurs. Compte-tenu du symbolisme attaché au chardonneret, les services de protection de la faune et les organismes chargés de l'application des lois doivent entamer un dialogue constructif avec les collectionneurs amateurs, individus ou associations, en vue de les encourager à soutenir la protection de cette espèce.

Recommandations

Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (services de protection de la faune au Maroc) devrait envisager les options suivantes :

- Établir des partenariats de recherche officiels entre les services de protection de la faune, les universitaires et les organisations de la société civile pour mener une étude exhaustive de la population des chardonnerets et examiner la possibilité d'élever les chardonnerets en captivité ;
- Mener des consultations structurées avec les fédérations d'amateurs en vue de développer un cadre de réglementation de la domestication des oiseaux ;
- Développer, avec l'appui des organisations de la société civile, un système d'alerte national pour les chardonnerets, et mener une campagne nationale pour sensibiliser la population aux dangers associés à la surexploitation des chardonnerets ;
- Rationaliser les procédures relatives au lâcher des chardonnerets saisis, afin d'assurer un meilleur taux de survie ;

- Continuer à renforcer la coopération entre les autorités chargées de l'application de la loi pour la détection et la poursuite des personnes impliquées dans le commerce illégal des chardonnerets ;
- Développer une stratégie nationale et un plan d'action pour lutter contre la capture illégale et le trafic des chardonnerets ; et
- Mener une initiative régionale pour renforcer la coopération entre les services de protection de la faune et les autorités chargées de l'application de la loi en Algérie et en Tunisie.

Remerciements

L'auteur tient à remercier les autorités marocaines, notamment le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, d'avoir facilité l'accès durant les visites sur le terrain, et d'avoir fourni des données originales pour la recherche. Il remercie également les autorités tunisiennes, notamment la Direction générale des eaux et forêts, du ministère de l'Agriculture. L'auteur remercie aussi MM Oussama Abaouss (Maroc) et Zied Boussen (Tunisie) pour le rôle important qu'ils ont joué dans la réalisation des études sur le terrain.

Notes

- 1 Aux fins de cet article, le Maghreb s'entend de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, et non de l'organisation politique *Union du Maghreb Arabe (Ethihad al-Maghrib al-Arabi)*. Le terme « sous-région nord-africaine » se réfère à la même région géographique.
- 2 La liste rouge de l'UICN place le chardonneret élégant (*carduelis*) dans la catégorie « préoccupation mineure ». L'insuffisance des données en provenance de l'Afrique du Nord, fait qu'il n'est pas possible d'évaluer la prévalence de l'oiseau dans cette région.
- 3 Malgré l'absence de données, toutes les parties prenantes interrogées, ont fait des commentaires sur le déclin.
- 4 R Khelifa, R Zehsa, H Amari, M K Mella, S Bensouilah, Al Laouar & H Mahdjoub, 'Unravelling the drastic range retraction of an emblematic songbird of North Africa: Potential threats to Afro-Palearctic migratory birds'. *Nature Scientific Reports* 7, avril 2017, www.nature.com/articles/s41598-017-01103-w.
- 5 John Lichfield, 'Organised crime finds a new type of contraband: goldfinches', *The Independent*, 6 May 2016, www.independent.co.uk/news/uk/home-news/organised-crime-finds-a-new-type-of-contraband-goldfinches-a7016676.html.
- 6 Khelifa et al, avril 2017.
- 7 Description prélevée du site web de la Royal Society for the Protection of Birds, www.rspb.org.uk/birds-and-wildlife/wildlife-guides/bird-a-z/goldfinch/#H5iPgHcTeYQrDmO3.99.
- 8 Il y a 486 représentations du chardonneret dans les peintures européennes. cf., 'BirdLife International, The Goldfinch in Renaissance art', 2008, <http://datazone.birdlife.org/sowb/casestudy/the-goldfinch-in-renaissance-art>.
- 9 Traduction par un auteur du podcast Radio France Culture, 'Le chant du chardonneret: rituel et secret', 23 June 2018, www.franceculture.fr/emissions/une-histoire-particuliere-un-recit-documentaire-en-deux-parties/le-chant-du-chardonneret-12-un-monde-ceremoniel-et-secret.
- 10 Les amateurs rapportent que durant les concours, certains chardonnerets étaient capables de chanter jusqu'à 15 chants d'oiseaux différents.
- 11 Entretien avec le président de l'association des amateurs de chardonneret, El Jadida, Maroc, avril 2019.
- 12 Entretien avec le président de l'association des amateurs de chardonnerets, El Jadida, Maroc, avril 2019.
- 13 Imad Cherkaoui, président de l'ONG Nature & Solutions, a produit cette carte à notre demande en faisant des références croisées entre les données des sources historiques et celles de la plateforme ouverte des données eBird en juillet 2019.
- 14 Ibid.
- 15 Base ed données en ligne eBird <https://ebird.org/home>.
- 16 Entretien dans la région de Kénitra, Maroc, mai 2019.
- 17 Entretien avec le Dr Imed Cherkaoui, universitaire et président de l'ONG Nature & Découvertes.
- 18 RZ, 36 ans, marié avec deux enfants et au chômage, réfléchit sur la capture des chardonnerets, région de Rabat, avril 2019.
- 19 Bien que nous sachions dans quelles régions on peut encore trouver des chardonnerets au Maroc, nous avons choisi de ne pas révéler cette information très sensible dans ce document.
- 20 En Espagne, un chardonneret marocain a été vendu pour 15 000 €.
- 21 Entretien avec Ridha Ouni, président de l'Association Exploralis, mai 2019. Ouni a trouvé des documents dans la Bibliothèque nationale de Tunisie traitant de la tradition de domestication des animaux exotiques et autres espèces nobles.
- 22 Les personnes interrogées ont souvent mentionné que ces quartiers et d'autres quartiers comme Sijoumi ou Jbel Lahmar, situés dans les banlieues sud de Tunis, étaient des centres de capture des chardonnerets pour la domestication. Ce sont toutes des zones à faible revenu et à forte densité de population.
- 23 Entretien avec un membre d'une ONG pour la protection de la faune sauvage, Tunis, juin 2019.
- 24 La raison principale de leur prévalence dans ces régions, est que les oiseaux saisis par les autorités sont relâchés sur place. Pour des raisons sécuritaires, les parcs ne sont pas nommés.
- 25 Entretien avec le garde forestier dans un parc national, Tunisie, juin 2019.
- 26 Entretien avec Ridha Ouni, mai 2019.
- 27 Entretien avec un garde forestier, El Kef, Tunisie, juin 2019.
- 28 Nos entretiens en Tunisie ont commencé quelques jours avant une attaque terroriste perpétrée dans la capitale le 27 juin. Des considérations d'ordre sécuritaire nous ont empêchés d'approfondir nos recherches à cet égard.
- 29 Entretien avec le président d'une association d'amateurs de chardonnerets, El Jadida, mai 2019.
- 30 Entretien avec WWF Afrique du Nord et un vétérinaire spécialisé dans les oiseaux, Tunis, juin 2019.

- 31 La sous-espèce du chardonneret qui existe toujours, bien qu'en nombre très réduit, est appelée *hasnaoui* en arabe.
- 32 Entretien avec les représentants des services de protection de la faune tunisiens, Tunis, juin 2019.
- 33 Ibid.
- 34 Selon le site web de la CITES, les appendices contiennent les noms de toutes les espèces

inscrites à la demande d'une partie qui réglemente déjà leur commerce et requiert la coopération des autres parties pour empêcher leur commerce illégal ou non durable (cf. Article II, paragraphe 3, de la convention). Le commerce international des espèces inscrites n'est autorisé que sur présentation des permis ou certificats pertinents (cf. Article V de la convention) www.cites.org/eng/app/appendices.php.



Subscribe to ENACT

ENACT works to enhance Africa's response to transnational organised crime. **Receive the latest analysis and research, delivered directly to your inbox:**

1. Go to www.enact.africa
2. Click on 'Connect', then 'Subscribe'
3. Select the topics you're interested in, click 'Subscribe'

publications

infographics

original analysis

explainers

trend reports



À propos de l'auteur

Jihane Ben Yahia est la coordinatrice régionale de l'Observatoire du Crime organisé pour l'Afrique du Nord. Basée à Tunis, elle a rejoint le projet ENACT en février 2018. Avant de rejoindre l'ISS (Institut d'études de sécurité), Jihane était conseillère juridique et elle a travaillé pour diverses organisations de la société civile dans le domaine de l'État de droit et de la gouvernance.

À propos d'ENACT

Le projet ENACT renforce les connaissances et la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité transnationale organisée. ENACT analyse comment le crime organisé affecte la stabilité, la gouvernance, l'État de droit et le développement en Afrique, et s'efforce d'atténuer son impact. ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité (ISS) et INTERPOL, en partenariat avec l'Initiative mondiale contre le crime transnational organisé (IG).

Remerciements

ENACT est financé par l'Union européenne (UE). Cette publication a été produite avec l'aide de l'UE.